



TITLE: Motiver les étudiants au travers l'introduction de la gratuité et de la reconnaissance des crédits ECTS pour les formations en langues du Centre de langues de l'Université de Lausanne

AUTHOR: Brigitte Forster Vosicki

INSTITUTION/ORGANISATION: Université de Lausanne, Centre de langues

CONTACT INFORMATION (e-mail, telephone, address):

Brigitte.ForsterVosicki@unil.ch, tél. + 41 21 692 29 21

Université de Lausanne, Centre de langues, Bâtiment Anthropole, CH-1015 Lausanne, Suisse

INSTITUTION/S, NETWORK/S ETC. COVERED BY THE CASE STUDY:

Etudiants des trois cycles de l'Université de Lausanne, Suisse

CASE STUDY SUMMARY (max. 350 words)

Cette étude de cas traite de l'introduction en 2005 de la gratuité ainsi que de la reconnaissance de manière optionnelle par des crédits ECTS, par un certain nombre de facultés de l'Université de Lausanne, des modules langues et autres formations en langues dispensés par le Centre de langues de l'Université. Ce changement a visé à développer la compétence plurilingue en tant que compétence transversale selon les exigences de Bologne. La presque totalité des offres en formation pour sept langues proposées à l'université était auparavant payante et entièrement facultative. Cette mesure structurelle, qui s'applique à l'ensemble des étudiants et doctorants de toutes les disciplines, a vu sensiblement augmenter le nombre de participants aux formations du Centre de langues. Dans le nouveau concept mis en place, les acquis de formation ne visent pas un niveau homogène à atteindre par tous mais l'élargissement du répertoire plurilingue et pluriculturel au travers de trajectoires et de développements de profils différenciés au niveau individuel selon les besoins des personnes concernés (employabilité, besoins académiques et intégration sociale) ce qui contribue à augmenter la motivation d'apprendre. Pour soutenir ce développement, des formes d'apprentissage plurielles, basées sur des analyses de besoin, favorisant l'autonomie de l'apprenant et donnant plus de flexibilité au niveau horaire ont été introduites. Une approche plurilingue actionnelle et la transparence et comparabilité internationales sont assurées par l'utilisation systématique du *Portfolio européen des langues* (PEL) du Conseil de l'Europe, qui permet d'inscrire ces formations dans l'axe de l'apprentissage tout au long de la vie. Une vision claire, la persévérance et des actions en continu à des multiples niveaux (congrès,

tables rondes, projets de recherche, commission de politique linguistique de la Direction de l'Université, présentations, portes ouvertes) impliquant des publics cibles concernés (décideurs, enseignants, étudiants) et des spécialistes internationaux ont contribué au succès de ce projet. Elles ont permis de sensibiliser les personnes concernées aux enjeux du plurilinguisme dans un contexte d'internationalisation académique, sociopolitique et économique ainsi qu'à la mise en valeur des gains liés à ce changement. Le soutien de la Direction, l'allocation de ressources supplémentaires et la participation à des projets de coopération européens (RTL/TNP, ENLU) ont également joué un rôle majeur pour la réussite de ce projet.

1. DESCRIPTION OF THE SUCCESS CASE

1.1 Scope of the initiative

Depuis l'année académique 2005-06, l'Université de Lausanne a rendu gratuites les formations offertes par son Centre de langues (<http://www.unil.ch/cdl>), auparavant payantes, entièrement facultatives et extracurriculaires pour les étudiants des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles de toutes les disciplines; cela a permis d'une part, à tous les étudiants d'avoir accès aux formations en langues sans frais et d'autre part, pour les étudiants d'un certain nombre de facultés (Faculté des sciences sociales et politiques, Faculté des hautes études commerciales, Faculté de théologie et de sciences des religions), une reconnaissance de leurs efforts de formation par l'obtention de crédits ECTS pour des formations en langues. Environ 2'500 participants par année peuvent bénéficier de cette offre (sur les quelque 11'000 étudiants de l'Université de Lausanne).

1.2 Range of languages studied

Le Centre de langues propose des formations accompagnées (modules en groupe, autonomie guidée, Tandem guidé) pour les sept langues suivantes : allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, russe, suisse allemand. Il s'agit des langues nationales et des grandes langues véhiculaires.

Les étudiants peuvent choisir librement les langues qu'ils souhaitent étudier : pour toutes les langues, tous les types de compétences développés et tous les niveaux, des crédits ECTS peuvent être obtenus. L'accent n'est donc pas mis sur un niveau homogène à atteindre pour tous mais sur la construction de la compétence plurilingue, à savoir un profil différencié pour un étudiant spécifique et donc pour des trajectoires individualisées; ceci est basé sur le raisonnement que l'individu, la société et l'économie bénéficient de ressources multiples et variées.

Par le programme Tandem organisé par la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne (<http://www.unil.ch/tandem>), les étudiants ont en principe accès à l'ensemble des langues présentes à l'Université de Lausanne qui a un large pourcentage d'étudiants internationaux. L'apprentissage de la langue locale, le français, est également gratuit mais dispensé dans une autre unité (l'Ecole de français langue étrangère de l'Université de Lausanne, qui fait partie de la Faculté des lettres) et soumis à d'autres règles.

1.3 Learning outcomes

Les formations du Centre de langues appliquent une approche actionnelle et intègrent les situations d'utilisation des langues dans le contexte de l'éducation supérieure en prenant en considération les besoins de communication spécifiques au domaine académique (soutien à l'enseignement en L2 dans les facultés et au développement de l'expertise académique : accès,

traitement critique et communication professionnelle du savoir), à la mobilité, à l'intégration sociale et professionnelle et à l'employabilité dans un contexte multilingue et multiculturel. Ces formations veulent développer des savoirs, savoir-faire et attitudes permettant d'agir de manière compétente avec son répertoire plurilingue et pluriculturel dans des contextes divers et pour des objectifs variés; elles intègrent explicitement les aspects interpersonnels, méthodologiques et stratégiques liés aux domaines d'études et aux domaines professionnels. Un accent particulier est mis sur les aspects culturels et interculturels ainsi que sur la capacité à apprendre en autonomie pour favoriser l'apprentissage tout au long de la vie.

Les acquis de formation visés sont définis en accord avec les exigences de Bologne. Pour chacun des modules, un descriptif a été élaboré, indiquant clairement le niveau de maîtrise attendu, exprimé en termes de savoir-faire et lié aux niveaux de référence du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) du Conseil de l'Europe afin d'être compréhensible et comparable à travers l'Europe. Les critères d'évaluation ainsi que le nombre de crédits à attribuer à chaque module (selon sa durée et la charge de travail qu'il représente) sont également systématiquement et clairement définis.

Le libre choix des modules permet la différenciation des objectifs d'apprentissage selon le contexte, les besoins et les trajectoires préalables des différents publics-cibles ainsi que les préférences et besoins personnels à un moment donné. C'est donc à travers la reconnaissance de l'existence de profils individuels différenciés hétérogènes que l'Université de Lausanne veut promouvoir le plurilinguisme. L'obtention des crédits dans ce contexte est liée aux résultats à atteindre prédéfinis mais fixés par rapport au profil de départ de l'étudiant (établi par un test de placement).

1.4 Practical realisation

Différentes formes d'apprentissage et une pluralité d'approches sont proposées :

A. Apprentissage en groupe sur base semestrielle

- *Modules compétences spécifiques* – en général 2 périodes en groupe : pour le développement de compétences spécifique pour des besoins académiques, surtout pour l'anglais (p. ex. academic writing, conference skills, seminar skills, etc.), pour soutenir les étudiants qui vont étudier dans une autre langue que la langue locale ou qui partent en mobilité. Autres objectifs de ces modules : pour les besoins professionnels, spécifiques aux disciplines, thématiques ou pour le développement de compétences partielles.
- *Modules toutes compétences extensifs*
 - o Allemand, anglais, russe, italien, espagnol, suisse allemand
Niveaux Débutant à A2 – 2 périodes en groupe/2 périodes à l'espace multimédia structurellement intégrées, Niveaux A2/B1 à B2 - 2 périodes en groupe/1 période à l'espace multimédia structurellement intégrée, Autres niveaux – sans espace multimédia
 - o Chinois
Niveau Débutant – 4 périodes en groupe, Autres niveaux : 2 périodes en groupe

Pour l'allemand, l'anglais, l'espagnol et l'italien, les périodes à l'espace multimédia structurellement intégrées sont assurées par les enseignants de la langue cible; un certain nombre de périodes sont fixées pour chacune de ces langues et les participants s'inscrivent dans n'importe quelle plage (tous niveaux et toutes langues confondus). De plus, ils sont suivis par un tuteur en ligne qui les encadre dans un espace de travail personnel virtuel. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'acquisition des compétences pour l'apprentissage en autonomie en combinant soutien pédagogique, activités de communication à distance et accès

à un très riche matériel d'apprentissage offrant de nombreuses activités langagières. Ce concept de formation différenciée vise également à favoriser la flexibilité et l'individualisation de l'apprentissage. Il offre un nombre très important de combinaisons d'horaires possibles pour les étudiants. Il permet un nombre plus grand de périodes d'apprentissage tout en garantissant un suivi professionnel du participant. Le travail à l'espace multimédia structurellement intégré dans les formations de niveau A0 à B2 représente environ 600 étudiants par semestre (1'213 pour l'année 2006-07).

Pour le russe et le suisse allemand, les périodes à l'espace multimédia se font dans les périodes en libre accès à l'aide d'un programme conçu par l'enseignant. Pour des raisons techniques, il n'existe pas encore de dispositif de suivi en ligne pour ces langues.

- *Modules préparation à des examens internationaux externes*
Allemand et anglais – 4 périodes en groupe; pour les autres langues – la préparation aux examens externes est intégrée dans les modules toutes compétences
- *Modules toutes compétences intensifs*
Printemps : 1 semaine, 30 périodes; été : 2 semaines, 40 périodes

B. Apprentissage individuel avec tutorat (=autonomie accompagnée) sous forme de d'apprentissage à l'espace multimédia ou de Tandem guidé

Pour flexibiliser l'offre et permettre un apprentissage indépendant adapté aux besoins et rythme de chacun, le Centre de langues propose un certain nombre de possibilités d'apprentissage en autonomie avec tutorat. Par ce moyen, il peut satisfaire des besoins dans des domaines pour lesquels il n'y a pas de masse critique suffisante pour former un groupe. L'apprentissage individualisé avec tutorat permet également aux personnes non placées pour des questions d'horaire de poursuivre leur formation en langues. Un concept d'accompagnement existe (cours d'introduction à l'apprentissage en autonomie, rencontres individuelles, accompagnement virtuel dans une plateforme d'apprentissage).

C. Apprentissage individuel non accompagné, sous forme de périodes en libre accès à l'espace multimédia et de Tandem – afin de continuer sa formation indépendamment d'une place dans un groupe

L'approche pédagogique intègre pleinement l'utilisation du Portfolio européen des langues (PEL) du Conseil de l'Europe, version Education supérieure édité par l'ELC/CEL. Chaque unité de formation (apprentissage en groupe ou individuel) est dotée de 3 crédits ECTS. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant constitue son *Portfolio européen de langues* (PEL) contenant un nombre obligatoire de travaux de différents types qui sont évalués de manière continue. Le Centre applique une évaluation élargie (incluant l'évaluation de tâches et des tests obligatoires, l'auto-évaluation et des textes de réflexion pour évaluer la compétence interculturelle et la capacité d'apprendre).

La reconnaissance des crédits ECTS dans les facultés est optionnelle et chaque faculté a un règlement différent; en ce qui concerne les Facultés qui attribuent des crédits aux modules du Centre de langues, chacune reconnaît cependant l'ensemble des langues, niveaux et types de formation (modules en groupe mais aussi autonomie guidée à l'espace multimédia et tandem guidé). Dans la Faculté des hautes études commerciales, les étudiants de Bachelor peuvent obtenir 12 crédits langues, mais un maximum de 6 par langue afin d'encourager

l'apprentissage de plusieurs langues. La Faculté des sciences sociales et politiques accorde 6 crédits aux étudiants de Bachelor et Master.

2. BACKGROUND TO THE INITIATIVE

2.1 Context

La Suisse est un pays avec quatre langues officielles; au niveau institutionnel de l'Université de Lausanne, en hiver 2006, la population estudiantine est composée de 20,21% d'étudiants internationaux, auxquels il faut encore ajouter les étudiants suisses parlant une autre langue que la langue locale (le français), ce qui augmente ce chiffre à environ 25 à 30 %; de plus, le personnel est très international. Cet état de fait crée un contexte réellement multilingue et multiculturel avec un climat d'ouverture vers d'autres langues et cultures et une volonté de continuer à apprendre les langues scolaires et d'apprendre de nouvelles langues. Il existe également une prise de conscience parmi un certain nombre des acteurs (étudiants, certaines facultés, direction) de l'importance des langues pour la collaboration interuniversitaire nationale et internationale ainsi que pour l'employabilité et la réussite dans un marché de travail national et international multilingue et multiculturel. De plus, dans le secondaire, les étudiants locaux ont appris au moins deux langues étrangères et possèdent déjà un répertoire plurilingue important.

A cela s'ajoute que, dans le contexte des réformes de Bologne avec sa transformation des objectifs des formations académiques en général, et en relation avec les efforts d'internationalisation, l'Université de Lausanne a commencé à mettre en place une politique linguistique pour l'ensemble de l'institution par la création, en 2003, d'une Commission de politique linguistique de la Direction; elle a ainsi sorti la question du plurilinguisme du pur ressort des facultés. Cette Commission est composée de représentants de toutes les facultés et autres corps et a pour objectif de promouvoir et valoriser le plurilinguisme à l'Université de Lausanne. Par des actions diverses (inventaires des ressources en langues disponibles à l'Université, comparaison avec les dispositifs dans les autres universités suisses, rédaction d'un document de référence "Bologne et les langues" avec mise en consultation dans les facultés, invités pour approfondir la compréhension du rôle du plurilinguisme dans la réalisation des objectifs de Bologne, manifestations diverses, travail de conviction auprès des décanats de facultés), cette Commission a réussi à créer une sensibilisation et à susciter une prise de conscience dans certaines facultés de l'importance d'un répertoire plurilingue et pluriculturel adéquat et de la nécessité de la gratuité et de la reconnaissance par des crédits des formations en langues. Elle soutient des choix informés en matière de politique linguistique.

2.2 Strategic goals of the initiative

L'objectif stratégique de cette initiative est de spécifier le répertoire plurilingue et pluriculturel des étudiants afin de répondre aux exigences des études, de la mobilité et du marché du travail suisse, européen et mondial, en regard du rôle fondamental et transversal à toutes les disciplines que le plurilinguisme joue pour la vie académique, l'employabilité et la citoyenneté ainsi que pour le développement personnel des étudiants. Par ce rôle, les langues entrent dans le plan stratégique 2006-2011 de la Direction de l'Université de Lausanne daté du 20 décembre 2006 – point 3 Objectifs, sous-point 9 "Renforcer l'acquisition des compétences transversales et préparer à l'utilisation des acquis dans des contextes divers".

De plus, elle vise à :

- s'engager dans une stratégie d'internationalisation (accueillir et attirer des étudiants internationaux et rendre les étudiants locaux compétitifs au niveau de leurs compétences communicatives)
- développer des compétences transversales selon les exigences de Bologne en vue de l'apprentissage tout au long de la vie
- s'engager dans une approche cohérente intégrant et coordonnant toutes les formes d'apprentissage formelles et informelles présentes à l'UNIL (modules langues, apprentissage en autonomie, apprentissage à distance, apprentissage en tandem, cours d'apprentissage extra-universitaires, échanges et séjours, cours de sensibilisation à l'interculturel, cours disciplinaires suivis dans une autre langue que la langue locale, apprentissages informels de toutes sortes, etc.) afin d'élargir le répertoire plurilingue et pluriculturel des étudiants d'une manière coordonnée et documentée à l'aide du Portfolio européen des langues
- promouvoir les nouveaux environnements d'apprentissage
- motiver les étudiants à élargir et spécifier leur répertoire plurilingue en augmentant la prise de conscience de l'importance d'un répertoire plurilingue et pluriculturel adéquat et de l'apprentissage des langues tout au long de la vie

3. SUCCESS INDICATORS

Les indicateurs suivants témoignent la réussite du projet :

- Augmentation massive du nombre des participants et des manifestations d'intérêt. Pendant l'année académique 2006/07, 2'593 participants aux formes accompagnés d'apprentissage (allemand : 500, anglais : 1'209, chinois : 99, espagnol : 381, italien : 171, russe : 164, suisse allemand : 69) dont 23% pour des crédits. 1'670 demandes supplémentaire n'ont pas pu être traitées dans le cadre des formations accompagnées. L'espace multimédia en libre accès et le programme Tandem permettent à ces intéressés de continuer leur formation en langues indépendamment d'une place dans un module en groupe. L'espace multimédia en libre accès (ouvert pendant le semestre 2-3 heures par jour) a connu 1'729 fréquentations.
- Feed-back positif des étudiants
- Entrée en matière d'un certain nombre de facultés pour allouer des crédits à des formations en langues, considérant dorénavant qu'un répertoire plurilingue et pluriculturel adéquat comme faisant partie intégrante du profil académique de leurs diplômés
- Collaboration avec les facultés pour définir les besoins
- Allocation de budget supplémentaire
- Amélioration des conditions d'emploi des enseignants
- Meilleure intégration structurelle du Centre de langues dans l'université

4. SUCCESS FACTORS

Les facteurs de succès sont multiples et se situent à divers niveaux.

Pendant la mise en place :

- Réforme de Bologne : levier pour repenser l'ensemble des formations, les objectifs de formation, les valeurs et compétences à développer.
- Direction : ouverte et sensible à la question des langues, a montré un soutien et un engagement pour le projet.

- Persévérance et assiduité des initiateurs malgré des échecs pendant plusieurs années pour montrer et clarifier les raisons pour lesquelles le changement souhaité est la meilleure réponse à la situation actuelle et une réponse adéquate aux nouvelles exigences.
- Support institutionnel au travers de la Commission de politique linguistique de la Direction qui permet de traiter la question de plurilinguisme avec l'ensemble des acteurs concernés (et non seulement par des spécialistes en langues) et de créer un forum permettant de montrer les bénéfices du changement ainsi que le fait que le projet est souhaité ou souhaitable pour les étudiants et l'université.
- Soutien des étudiants et des représentants des étudiants dans les commissions.
- Participation d'experts reconnus à l'élaboration du projet.
- Définition des critères de qualité pour les programmes en accord avec les exigences de Bologne.

Conditions cadres

- Financement approprié
- Infrastructures appropriées
- Personnel et conditions d'emploi adéquats (personnel bien formé, structuration des enseignants auparavant payés à l'heure et formation continue permanente)
- Mise en accord avec les principes de qualité de Bologne et les stratégies de développement institutionnelles en démontrant les liens entre le projet de changement et la vision et l'orientation de l'Université

Formations offertes

- Elaboration des formations sur la base des analyses de besoin, adaptées au public cible
- Centrage sur les étudiants et leur processus d'apprentissage, s'adressant à tous les types d'apprenants
- Approche actionnelle et prise en compte des acquis préalables
- Formes d'apprentissage plurielles et possibilité de choix selon les besoins et intérêts; la pertinence des formations pour les étudiants favorise leur motivation
- Limitation du nombre de participants par groupe (max. 16 personnes) permettant des approches interactives
- Utilisation d'une didactique stimulante et d'une approche intégrant des méthodes éprouvées, ainsi que les dernières innovations et les plus récents résultats de la recherche
- Structures et concepts de soutien adéquats pour les étudiants travaillant en autonomie
- Description des modules garantissant la transparence et la comparabilité (description des acquis de formation de manière compréhensible et transnationale par l'utilisation d'un langage de compétences et la mise en relation avec des standards européen - CECRL)
- Validation et reconnaissance de l'apprentissage par des crédits ECTS
- Flexibilité de l'horaire grâce à l'utilisation de l'apprentissage individualisé et l'utilisation des nouvelles technologies d'apprentissage
- Approche réflexive et recherche action par les enseignants pour constamment améliorer les manières de faire
- Contrôle qualité (évaluation des formations par les participants, auto-évaluation des enseignants, etc.)

Initiateurs et responsables du projet

- Participation à des réseaux européens dans le domaine de langues (TNP, EULPIG, ENLU)
- Soutien d'experts internationaux
- Crédibilité et professionnalisme des personnes qui portent le projet de changement

- Travail de conviction permanent à tous les niveaux (Direction, facultés, spécialistes, collègues, représentants des étudiants dans les facultés et commissions, étudiants)
- Projet de recherche et de recherche action soutenant la mise en place d'une politique linguistique et des approches pédagogiques originales
- Identification et mise en valeur des gains et avantages que les destinataires retireront du changement

Actions de sensibilisation d'ordre ponctuel

Décideurs

- Campagnes de sensibilisation liées au changement et impliquant activement dans une réflexion les décideurs : conférences, tables rondes, journées d'information, commission de politique linguistique
- Invitation d'experts externes pour augmenter la crédibilité et montrer des exemples de bonne pratique
- Actions pour créer une visibilité et une crédibilité professionnelle du Centre de langues

Etudiants

- Politique d'information et de communication intense : portes ouvertes, présentations du Centre de langues à la journée d'accueil aux nouveaux étudiants et autres, information dans les journaux de l'université, encart, site web, email d'information à tous les utilisateurs, journées de sensibilisation, actions diverses

5. LESSONS TO BE LEARNED

5.1 Lessons to be learned at institutional level

Les aspects importants dans la mise en place du changement ont été :

- Avoir une vision claire des objectifs à atteindre (gratuité, attribution des crédits, compétences à développer, moyens nécessaires, tâches impliquées)
- Intégrer les critères de qualité de Bologne et le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL)
- Sortir de l'initiative individuelle, s'ancrer dans les priorités de développement et objectifs stratégiques de l'université, mettre en place une politique linguistique basée sur le développement du plurilinguisme
- Se créer des alliés à tous les niveaux
- Travailler avec les publics de référence pour connaître les besoins permettant de proposer des formations adéquates et adaptées au public cible
- Pour dépasser de nombreuses résistances (quant à la pertinence du projet, les valeurs qui sous-tendent le projet, les stratégies d'implémentation, etc.), une analyse exacte et une action continue pour changer les attitudes et les croyances contraires au développement du plurilinguisme et de la pluriculturalité sont nécessaires; ceci permet d'avancer la compréhension de leur importance primordiale pour la réalisation des objectifs de Bologne et pour la mise en place d'une société et d'une économie basées sur la connaissance, pour l'intégration européenne et le développement des valeurs européennes liées à la démocratie, à l'état de droit et à l'équité ainsi que pour le développement personnel. Il s'agit d'un processus lent, qui demande beaucoup de patience et de persévérance :
 - au niveau des décideurs (direction et facultés, éventuellement autorités politiques), pour développer une conscience du rôle et des responsabilités de l'institution par rapport au développement d'un répertoire plurilingue adéquat dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie

- au niveau des étudiants, par rapport au rôle du plurilinguisme et des nouvelles formes et objectifs d'apprentissage, notamment l'apprentissage en autonomie
- au niveau des enseignants, pour les former aux nouvelles approches pédagogiques et aux approches originales intégrant les intérêts des étudiants dans le processus d'apprentissage ainsi qu'à une évaluation élargie pour assurer une mise en œuvre appropriée de nouveaux concepts et la motivation des étudiants
- Créer des conditions cadres permettant des initiatives pédagogiques originales

Au Centre de langues de l'Université de Lausanne, l'action doit continuer pour avancer dans le développement systématique du répertoire plurilingue de chaque étudiante et étudiant.

Il reste à :

- intégrer les langues dans l'ensemble des facultés
- sortir de l'optionnel, pour arriver à une formation en langues pour tous les étudiants
- instaurer une meilleure coordination entre les offres en formation en langues (le cas échéant entre le Centre de langues et les autres unités qui dispensent des formations en langue - l'Ecole de français langue étrangère, les sections de langues de la Faculté des lettres, les facultés qui dispensent des formations en langues (faculté de droit), les facultés qui dispensent des enseignements disciplinaires dans une ou plusieurs langues autres que la langue locale - mais aussi le Service des relations internationales pour des questions de mobilité, avec les programme tandem, etc.)
- continuer un travail de prise de conscience en rapport avec le rôle du plurilinguisme et de la pluriculturalité
- adapter régulièrement les formations offertes aux besoins changeants et intégrer en permanence les derniers résultats de la recherche.

5.2 Broader implications

- La collaboration avec les publics de référence (étudiants, facultés, employeurs) pour mettre en place des formations adéquates qui intéressent et sont en relation avec aussi bien les besoins et intérêts des étudiants que les attentes des facultés, mais aussi avec les exigences du monde du travail actuel internationalisé multilingue et multiculturel donne une pertinence aux compétences à développer qui contribue à maintenir et à augmenter la motivation d'apprendre ou de continuer d'apprendre les langues.
- Les formations en langues développant des compétences communicatives et interculturelles en relation avec les besoins actuels et futurs des étudiants contribuent à assurer la réalisation des objectifs de Bologne.
- Le développement des compétences communicatives plurilingues nécessaires pour le développement de l'expertise académique et professionnelle contribuent au succès académique des étudiants, à leur employabilité et à la qualité des formations et de la recherche académiques.
- Une intégration structurelle des composantes langues dans le cursus et la reconnaissance des efforts des étudiants par des crédits ECTS pour élargir leur répertoire plurilingue contribuent à leur motivation.
- La description des acquis de formation en termes de compétences et en relation avec les niveaux de référence du CECRL les compétences des étudiants compréhensibles à des tiers et favorise l'apprentissage tout au long de la vie.
- L'utilisation du Portfolio européen des langues valorise le plurilinguisme individuel.
- La prise en compte des résultats de recherche dans les domaines pertinents augmente la qualité des possibilités de formation offertes.
- Une formation adéquate des enseignants contribue à une mise en œuvre réussie, ce qui peut avoir une influence sur la motivation des étudiants

- Un travail de conviction permanent auprès l'ensemble des publics de référence ainsi qu'auprès des décideurs et des enseignants contribue à sortir l'enjeu du plurilinguisme des convictions subjectives et personnelles souvent partielles et conceptuellement dépassées pour les inscrire dans une approche prenant en compte l'ensemble des paramètres pertinents.
- La mise en place des actions originales ponctuelles en faveur de la diversité linguistique et du plurilinguisme contribue à créer un climat favorable d'une part pour l'apprentissage des langues et d'autre part pour la mise en place des dispositifs permettant d'apprendre les langues.

17.06.2008